

**Volleyball Canada**  
**Guide de Compétition 2023**  
**Volleyball Senior**



Publié en novembre 2022



## Table des matières

Résumé des championnats nationaux seniors 2023.....	3
Admissibilité et inscription.....	3
Inscription d'une équipe.....	3
Équipes étrangères.....	5
Politique de la certification de l'entraîneur.....	6
Catégories d'âge .....	6
Règles du concours et informations pour les participants .....	7
Lignes directrices pour l'organisation d'événements .....	7
Règles du jeu.....	7
Inscription de l'équipe .....	9
Ballon de compétition et uniformes.....	10
Gestion de la concurrence .....	10
Annexes et classification.....	10
Services médicaux.....	11
Prix.....	12
Pénalités.....	12
Processus de protestation et d'appel .....	12
Code de conduite et de discipline .....	14
Sport sans abus.....	14



## 2023 Championnats nationaux seniors

En 2023, nous accueillerons les Championnats nationaux seniors au Centre sportif de Gatineau situé dans la ville de Gatineau, au Québec.

Date :	Ville	Catégories	L'installation
Mar 31-Avr 2, 2023	Gatineau, Québec	Tournoi masculin et tournoi féminin	Centre sportif de Gatineau

## COVID-19 et les Championnats nationaux

VC continuera de suivre les directives gouvernementales et de santé publique concernant les précautions et les mandats liés à la COVID-19. Des changements aux protocoles des événements pourraient être nécessaires en amont des championnats nationaux de 2023 pour assurer la santé et la sécurité de tous les participants. Tout changement sera souligné sur la page Web de l'événement au moment de la décision.

## ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

*Cette section présente les critères d'inscription, de certification et d'admissibilité applicables aux Nationaux. Ces critères sont conçus pour assurer une structure de compétition équitable.*

### 1.0

## Inscription de l'équipe

**1.1 Joueurs:** Chaque équipe de toutes les catégories d'âge doit être officiellement composée d'au moins 8 joueurs et d'un maximum de 15 joueurs. Un maximum de 15 joueurs peuvent être en uniforme, participer à l'échauffement et prendre leur place sur le banc. Cependant, seuls 12 joueurs peuvent être enregistrés sur la feuille de match et être utilisés sur le terrain. Les 12 noms sur la feuille de match peuvent varier d'un match à l'autre (voir la section 4.1.1 du livre des règles).

Pour participer à un championnat national vc, chaque athlète sur la liste officielle doit être inscrit en tant que jeune joueur compétitif avec leur TPA et VC. **Rappel important!** Les joueurs ne peuvent être inscrits que sur une seule liste (une catégorie d'âge) par événement.

**1.2 Gestionnaires/personnes en situation d'autorité :** Cette catégorie comprend les entraîneurs et les autres personnes responsables de l'équipe. tous doivent être enregistrés en tant que leaders auprès de VC

- La liste officielle des membres de l'équipe à un championnat national senior ne peut pas avoir plus de quatre (4) personnes.
- Seules les personnes sur la liste officielle peuvent être inscrites sur la feuille de match et prendre leur place sur le banc.



Voici la liste des officiels reconnus lors des championnats nationaux seniors:

- **Entraîneur-chef** : La personne qui est principalement responsable de la formation de l'équipe. Il doit effectuer une vérification du casier judiciaire (CIPC) au cours des trois dernières années, les associations provinciales et territoriales (ACPr) vérifieront l'EPIC de tous les entraîneurs-chefs et s'ils ont suivi une formation en sécurité sportive offerte par l'Association canadienne des entraîneurs.
- **Entraîneur adjoint** : Cette personne assiste l'entraîneur-chef de l'équipe. L'assistant ne peut être dans le rôle d'entraîneur-chef que dans des circonstances atténuantes et avec l'approbation préalable de Volleyball Canada. Chaque équipe peut avoir un maximum de trois (3) entraîneurs adjoints sur la liste officielle.
- **Entraîneur de l'équipe** : Cette personne fournit des soins médicaux à l'équipe.
- **Chef d'équipe** : La ou les personnes responsables des tâches administratives de l'équipe avant et sur place et qui assurent la liaison entre l'équipe et les autres parties (p. ex. VCs, hôtels, restaurants).

**1.3 Personne-ressource** : Chaque équipe doit inclure une personne-ressource pendant le processus d'inscription. Cette personne était responsable des communications entre l'équipe et son club et VC. Cette personne ne figurera pas sur la liste officielle à moins qu'elle n'ait un autre rôle (p. ex. entraîneur-chef, entraîneur adjoint).

**1.4 Inscription annuelle des membres** : Tous les participants (athlètes et officiels) doivent compléter le processus d'inscription annuel de leur PTA. En rejoignant leur TPA, les participants sont automatiquement inscrits auprès de VC. Seuls les membres en règle peuvent participer à des compétitions autorisées ou organisées par un APT ou un VC. Au moins un joueur récréatif est requis pour participer au championnat national senior.

**1.5 Province ou territoire de résidence** : Chaque joueur ou équipe doit se joindre à l'association dans sa province ou son territoire de résidence. Tout joueur/équipe souhaitant rejoindre une autre association doit obtenir l'approbation de VC et des deux (2) APTs concernés. De plus, aucun joueur/équipe n'est autorisé à s'inscrire auprès de plus d'un APT en même temps. Les joueurs qui souhaitent changer de PTA à la mi-saison doivent recevoir l'approbation de VC et des APTs impliqués.

**1.6 Liste officielle**: Les équipes doivent soumettre leurs compositions d'équipe / liste officielle dans leur profil sur le VSR des championnats nationaux avant la date de clôture des inscriptions, le 3 mars 2023. Après cette date, toutes les listes officielles de ressortissants seront verrouillées et examinées par VC. Veuillez noter que des modifications ou des ajouts ne peuvent pas être apportés lors de l'inscription des entraîneurs. Tous les changements doivent être apportés avant le début de l'événement à l'aide du Formulaire de demande d'exemption relative à la composition de l'équipe (voir la section 1.7 pour plus de détails).

**1.7 Âge minimum**: Tous les athlètes, entraîneurs et officiels sur la liste officielle d'un championnat national VC doivent être âgés d'au moins 19 ans.

**1.8 Date d'inscription** :

Catégorie d'âge	Ville	Date d'inscription	Heure
Division du tournoi	Gatineau	5 janvier, 2023	12h00 HNE

Les sièges seront sur la base du premier arrivé, premier servi. La date de clôture des inscriptions est le 3 mars 2023 à 23 h 59 HNE.



**1.9 Frais d'inscription :** 800 \$ (les taxes ne sont pas facturées sur les frais d'inscription).

**1.10 Liste d'attente:** Si la catégorie d'âge / sexe à laquelle vous souhaitez vous inscrire est déjà pleine, nous vous encourageons fortement à placer votre équipe sur la liste d'attente. Si des places sont ajoutées ou si une équipe se retire du tournoi, la première équipe sur la liste d'attente sera contactée en premier, et ainsi de suite. Seules les équipes sur la liste d'attente auront la possibilité de participer à l'événement.

L'inscription à la liste d'attente est gratuite. Le paiement ne sera exigé que lorsque vous confirmerez votre présence à l'événement.

**1.11 Politique d'annulation :** Les équipes qui se retirent des championnats nationaux seniors seront admissibles à un remboursement selon les horaires suivants :

Date :	Remboursement
Avant la date de clôture de l'inscription	Frais d'inscription moins les frais d'administration de 100 \$
Après la date de clôture de l'inscription: l'équipe est remplacée par une équipe de liste d'attente	Frais d'inscription moins les frais d'administration de 100 \$
Après la date limite d'inscription: l'équipe n'est PAS remplacée par une équipe sur la liste d'attente	Aucun remboursement
Dans les deux semaines suivant l'inscription de l'entraîneur	Aucun remboursement

**1.12 Admissibilité :** Toutes les équipes (y compris chaque personne sur la liste officielle) doivent satisfaire aux critères minimaux suivants pour participer à un championnat national senior :

- Être membre en règle de leur TPA et de Volleyball Canada.
- Toute équipe étrangère souhaitant participer à un championnat national VC doit être membre en règle de sa propre fédération nationale (voir point 2.0).
- Satisfaire à toute autre exigence d'inscription de leur TPA et de Volleyball Canada.

## 2.0

### Équipes étrangères

**2.1 Restrictions à la participation :** Les équipes étrangères qui souhaitent participer aux championnats nationaux seniors doivent recevoir l'approbation de leur fédération. Chaque équipe étrangère doit soumettre une lettre officielle de sa fédération à Volleyball Canada indiquant que l'équipe est inscrite et en règle. Chaque équipe étrangère participante devra souscrire une assurance médicale et une assurance voyage; et se conformer aux protocoles d'inscription de Volleyball Canada.

**2.2 Inscription :** Les équipes étrangères devront s'inscrire à l'événement auquel elles souhaitent participer sur le site Web de Volleyball Canada. L'inscription ne sera complétée qu'une fois que Volleyball Canada aura soumis la confirmation finale que l'équipe étrangère a été acceptée pour participer à l'événement. La confirmation sera fournie par écrit dans les trente (30) jours suivant l'inscription.\*

*Volleyball Canada se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe étrangère en fonction des limites d'inscription à la compétition.*



Pour de plus amples renseignements sur les inscriptions provinciales pour les équipes étrangères, consultez le [guide pour les équipes et les joueurs étrangers](#).

## Politique de la Certification de l'Entraîneur

Les exigences pour entraîneurs de Volleyball Canada en vue des Championnats nationaux ont pour but d'assurer que tous les entraîneurs participant à un Championnat national de VC possèdent les connaissances et la formation nécessaire pour offrir une expérience sportive sécuritaire, inclusive et responsable à chaque athlète.

### Principes directeurs

Tous les athlètes ont le droit d'avoir un(e) entraîneur(e) certifié(e) du PNCE.

Tous les entraîneurs ont la responsabilité de :

- Suivre la formation requise pour offrir un environnement sécuritaire sur le plan physique, mental, émotionnel et social pour tous les athlètes et participants.
- S'assurer que toutes leurs formations sont à jour et mise à jour si nécessaire afin d'être en mesure d'offrir une expérience sportive sécuritaire et responsable pour tous.

DATE LIMITE : Date limite d'inscription aux Championnats nationaux seniors.

SANCTIONS : Les entraîneurs-chefs qui ne respectent pas une partie ou la totalité des exigences établies dans la Section A (ci-dessous) seront inadmissibles à participer avec leur équipe dans un rôle d'entraîneur(e)-chef à un Championnat national de VC au cours de l'année en question et il ou elle ne figurera pas au sein de la liste finale de l'équipe.

<b>A</b>	Vérification du casier judiciaire (CRC))	Les coûts varient	Vérification effectuée au cours des 3 dernières années Présélection effectuée chaque année
	<a href="#">Formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)</a>	Gratuit	Des crédits seront aussi accordés pour des programmes équivalents reconnus par l'ACE. Les APT vérifieront la formation sur la sécurité dans le sport de tous les entraîneurs-chefs.
	<a href="#">Apprentissage en ligne – Prendre une tête d'avance</a>	Gratuit	L'apprentissage en ligne « Prendre une tête d'avance » offre aux entraîneurs les plus récentes informations issues de la 5e Conférence internationale sur les commotions cérébrales dans le sport à Berlin en 2016.

### 3.0

## Admissibilité à la catégorie d'âge

3.1 Les compétitions seront ouvertes aux hommes et aux femmes. L'âge sera fixé à partir du 31 décembre 2022.

3.2 Division des tournois : Tous les participants à la Division des tournois doivent être âgés d'au moins 19 ans. Il n'y a pas de limite d'âge dans cette division. Les athlètes de la NCAA, de la ACSC et de U-Sport sont éligibles pour jouer dans cette division.



# Règles de compétition

*Cette section décrit les règles qui régissent les nationaux au-delà du livre de règles de volleyball intérieur. De plus, des informations générales et des lignes directrices pour les participants et les spectateurs sont couvertes ici.*

## 4.0

# Lignes directrices sur la planification des événements

4.1 Un minimum de quatre équipes par catégorie est requis pour les championnats nationaux adultes. Volleyball Canada se réserve le droit de combiner les deux divisions de catégorie d'âge si une division ne répond pas au nombre minimum d'équipes. VC informera les équipes avant que des changements ne soient apportés.

4.2 Les matchs du tournoi à la ronde seront menés par deux arbitres. Les matchs éliminatoires seront dirigés par deux arbitres.

4.3 La consommation d'alcool par un participant inclus dans la composition de l'équipe est strictement interdite dans le bâtiment pour la durée de la compétition. La consommation d'alcool fera l'objet de mesures disciplinaires.

4.4 Les refroidisseurs ne sont pas autorisés dans l'installation pendant toute la durée de la compétition.

## 5.0

# Règles du jeu

Voir 2022-2023 House Volleyball Rule Book pour une liste complète des règles et mises à jour 2022-23 au livre de règles de volleyball intérieur pour une liste des mises à jour et des changements importants.

### 5.1 Protocole d'échauffement :

- a) L'échauffement de l'équipe aura un format 2-4-4, ce qui signifie:
  - 2 minutes seront données aux équipes pour s'échauffer de leur côté du terrain,
  - 4 minutes seront accordées pour la pleine utilisation du terrain (traditionnellement pour les services),
  - 4 minutes pour les préparatifs sur le terrain ou à l'extérieur. Voir le point « c » ci-dessous pour les recommandations d'échauffement.
  
- b) Dans le but de réduire le nombre de blessures et de commotions cérébrales pendant les matchs, Volleyball Canada a élaboré le protocole d'échauffement suivant. Ce protocole **doit être suivi** par toutes les équipes lors de leur échauffement officiel au filet:
  1. Les athlètes doivent rester de leur côté du filet immédiatement après un tir d'attaque et se déplacer de l'autre côté du filet uniquement de l'extérieur du terrain. Les athlètes ne sont pas autorisés sur le terrain de réception.



2. Toutes les balles provenant du côté récepteur du terrain, lors de l'entrée du côté offensif, doivent être envoyées de l'extérieur du terrain.
3. Les balles récupérées doivent être retournées le long des lignes de côté du terrain, pas par le côté récepteur.
4. Si l'équipe utilise les deux côtés du terrain, c'est-à-dire pour une activité de jeu impliquant l'ensemble du terrain, une seule balle peut être en jeu à un moment donné.
5. L'équipe ne peut pas utiliser de balles dans la zone libre pendant le temps alloué sur le terrain à l'équipe adverse. Il est recommandé que cette équipe aide à la récupération de balle pour l'équipe sur le terrain.

Les équipes qui ne respectent pas le protocole seront informées par l'arbitre qu'elles doivent suivre les règles mentionnées ci-dessus. Les équipes doivent ajuster leur échauffement en conséquence ou peuvent choisir de ne pas poursuivre leur échauffement. Le temps d'échauffement ne s'arrête pas pendant la période de notification et d'ajustement. L'arbitre notera sur la feuille de match toutes les équipes qui ne suivent pas le protocole d'échauffement. Les équipes peuvent être admissibles à un examen plus approfondi et / ou à des mesures disciplinaires si plusieurs infractions sont notées sur la feuille de match.

### c) Recommandations d'échauffement

- Les grèves devraient être dirigées loin des terrains avec un jeu actif et des zones de sièges pour les spectateurs, lorsque cela est possible.

## 5.2 Aire de jeu

### *Nouveauté en 2023! – anciennement la Règle du terrain de sport*

L'aire de jeu comprend le terrain de jeu et la zone libre. Chaque équipe doit jouer dans son aire de jeu désignée. Voir la règle 1 - Aire de jeu, dans le livre des règlements de Volleyball Canada, pour plus d'informations.

Surface de jeu:

La zone au-delà du bord de la surface de jeu est désignée comme zone hors des limites du jeu. Par conséquent, le dernier point de contact avant le contact avec le ballon doit être sur la surface de jeu et le joueur doit toujours jouer le ballon sur la surface de jeu.

Exemples:

- Un pied sur le terrain de sport, un pied sur le ciment en jouant au ballon = Le jeu se termine avec un coup de sifflet de l'arbitre;
- Sauter dans les airs du terrain de sport, jouer du ballon et atterrir à fond du terrain de sport = Le jeu se termine avec un coup de sifflet de l'arbitre;
- Laisser la surface de jeu, marcher sur une chaise et jouer au ballon = Le jeu se termine avec un coup de sifflet de l'arbitre;
- Jouer le ballon sur le terrain de sport, l'élan de l'athlète l'emporte hors du terrain = le jeu continue;

Toute action de service doit être initiée avec au moins un pied en contact avec le terrain de sport.

Surface hors des limites du jeu (p. ex. - gymnase) :

Un joueur ne peut pas entrer dans un autre espace du terrain ou nuire au déroulement d'un autre match pour jouer un ballon. Un joueur ne peut marcher sur aucun équipement en dehors de l'aire de jeu pour jouer le ballon.



### 5.3 Règle de l'Esprit Sportif

Les règles de l'esprit sportif seront applicables à toutes les équipes en compétition dans la catégorie d'âge 14U. Veuillez-vous reporter à l'article 15.1 du livre de règles pour tous les détails sur la réglementation.

### 5.4 Caméras et trépieds

Les équipes sont autorisées à enregistrer des matchs:

- Les trépieds ne sont pas autorisés sur le terrain de sport.
- Les caméras sur les trépieds ne peuvent pas être laissées sans surveillance.
- VC n'est pas responsable de tout dommage à la caméra vidéo ou à l'équipement associé.
- VC se réserve le droit de restreindre/d'interdire l'enregistrement des correspondances pour des raisons de sécurité et/ou pour d'autres raisons.

### 5.5 Juge de ligne et buteur

Chaque équipe doit fournir quatre bénévoles pour servir de juge de ligne et de buteur. Ces responsabilités seront attribuées aux équipes dans le cadre du calendrier des compétitions. Les matchs seront attribués directement avant ou après le match d'une équipe.

## 6.0

# Inscription de l'équipe

6.1. Le processus d'inscription de l'équipe aura lieu la veille de la première date de compétition. Les équipes qui ne peuvent pas s'inscrire ce soir-là doivent contacter VC pour planifier un nouveau créneau d'inscription.

6.2 Seules les personnes inscrites sur la liste officielle de l'équipe peuvent inscrire leur équipe; de préférence le capitaine ou l'entraîneur de l'équipe.

6.3 La personne qui effectue devra suivre les étapes suivantes lors de l'enregistrement:

- Supprimez tout personnel ou joueur qui n'est pas présent au tournoi.
- Signez la feuille pour confirmer l'exactitude de l'information pour la durée de l'événement.
- Fournir par écrit la reconnaissance et la compréhension que l'équipe concurrente ne doit pas le faire en tout temps en suivant les règles et procédures par ce qui suit:
  - Guide de compétition en salle senior 2023
  - Les règles de Volleyball Canada 2022/2023
  - Code de conduite de VC
  - Lignes directrices sur les commotions cérébrales en VC
  - Protocole d'échauffement

6.4 La personne qui fait l'inscription recevra une composition d'équipe approuvée lors de l'inscription. L'entraîneur-chef / capitaine de l'équipe a la possession tout au long du tournoi pour vérification par les officiels du tournoi. Si cette composition est perdue, un montant de 20\$ sera facturé pour recevoir une nouvelle publication imprimée.



## 7.0

# Ballon de compétition et uniformes

### 7.1 Bal officiel

Le fournisseur officiel de la balle pour les nationaux est Mikasa. Toute l'équipe utilisera le Mikasa V200W.

### 7.2 Hauteur du filet

Femmes: 2,24 m Hommes: 2,43 m

### 7.3 Uniformes des athlètes

- L'équipement du joueur se compose d'un maillot, d'un short.
- Les maillots, les shorts et les chaussettes doivent être des couleurs et des dessins uniformes pour toute l'équipe à l'exception du libero. La tenue du libero doit clairement être cohérente avec le reste de l'équipe.
- Les maillots doivent être numérotés de 1 à 99, sans répétition des numéros entre les joueurs.
- Le capitaine de l'équipe est identifié par une barre de 8 X 2 cm, placée sous le numéro de la poitrine.
- Les chaussures doivent avoir des semelles sans marquage.

### 7.4 Code vestimentaire des gestionnaires

Tous les entraîneurs et autres officiels doivent suivre le code vestimentaire ci-dessous pendant leurs matchs.

- Doivent porter l'uniforme qui représente adéquatement leur équipe.
- Chaussures fermées appropriées.
- Pas de chapeau ou de casquette.

Ce code est fortement recommandé pour tous les juges de ligne et les buteurs aux championnats nationaux seniors VC.

## 8.0

# Gestion de la concurrence

Tous les calendriers et les résultats des compétitions seront disponibles sur AES à [www.advancedeventsystems.com](http://www.advancedeventsystems.com)

Tous les matchs seront enregistrés sur les feuilles de match.

## 9.0

# Horaires et classement

### 9.1 Tirage au sort

VC s'efforce de fournir au moins 4 matchs aux championnats nationaux VC.



Tous les matchs sont au meilleur des trois ou au meilleur des cinq. Veuillez consulter le calendrier pour les derniers détails.

## 9.2 Horaire

VC s'efforce de publier l'horaire provisoire 2 semaines avant la date de début de l'événement. Les horaires finaux sont disponibles sur [iset.net](http://iset.net) une fois que toutes les équipes se sont inscrites le soir précédant la date de début de la compétition. Veuillez noter que les horaires provisoires sont sujets à changement et que les équipes sont tenues de vérifier l'horaire final pour s'assurer qu'elles sont à l'heure pour les matchs.

## 9.3 Classement

Le format de classement des 2023 championnats nationaux seniors sera défini en fonction du nombre d'équipes inscrites dans chaque catégorie. Si le nombre de participants est faible, un tirage au sort sera effectué pour classer les équipes et des matchs du tournoi à la ronde seront joués. Si un nombre suffisant d'équipes s'inscrivent pour créer des groupes, les équipes seront placées dans des groupes pour leur permettre de jouer contre des équipes de partout au pays.

## 9.4 Calendriers des vagues

Si l'inscription est large assez, le jour 1 aura des vagues.

- Une vague matinale qui ont lieu d'environ 7 h 30 à 14 h 15
- Une vague de l'après-midi, de 14 h 30 à 20 h 30 environ

**REMARQUE:** Ce plan de classement n'est pas définitif et peut être ajusté peu de temps avant le début du tournoi.

## 10.0

# Services médicaux

10.1 Les services médicaux seront fournis gratuitement à toutes les équipes participantes par des thérapeutes du sport certifiés. Les services aux athlètes comprennent les premiers soins, la gestion des commotions cérébrales, ainsi que l'application de ruban adhésif.

## 10.2 Gestion des commotions cérébrales

Toutes les équipes participant aux championnats nationaux sont tenues de suivre le protocole de Volleyball Canada en matière de commotions cérébrales. Plus d'informations sur ce protocole peuvent être trouvées dans la [section de politique](#) du site Web de VC.

Tout athlète soupçonné d'avoir subi une commotion cérébrale est fortement encouragé à rencontrer l'équipe médicale sur place pour une évaluation de commotion cérébrale à l'aide de l'Outil de reconnaissance des commotions cérébrales (CRT 5). Si l'athlète ne passe pas l'examen médical, il sera retiré du jeu.

Les athlètes sont autorisés à faire le suivi de leur évaluation initiale auprès d'un professionnel de la santé. Si l'athlète est jugé apte à jouer et qu'une reprise immédiate est sécuritaire, il peut le faire en soumettant le certificat médical à l'équipe médicale sur place ou aux officiels de la compétition.

Si un professionnel de la santé est désigné sur place pour évaluer les commotions cérébrales, les athlètes ne sont pas autorisés à demander une évaluation à un professionnel de la santé hors site.



## 11.0

### Prix

11.1 Les prix suivants seront attribués à tous les championnats nationaux seniors :

Les prix sera distribué aux équipes médaillées, plus d'informations à suivre.

11.2 Cérémonie de remise des prix :

Les équipes recevront le leur à la fin du dernier match ou peu de temps après.

## 12.0

### Pénalités

12.1 Toute équipe ou tout individu est passible de pénalités, y compris d'amendes, s'il commet l'une des infractions suivantes au cours d'un championnat national senior :

- Un lieu ou un lieu de compétition est délibérément endommagé par un membre de l'équipe.
- L'équipement du tournoi est délibérément endommagé par un membre de l'équipe.
- L'équipe enfreint de quelque façon que ce soit le Code de conduite de Volleyball Canada.
- L'équipe est en aucune façon en violation [du livre de règles de 2022 - 2023](#)
- L'équipe laisse tomber les organisateurs de l'événement. Si, pour une raison quelconque, votre équipe n'est pas en mesure de participer à un événement pour lequel elle est inscrite ou ne peut pas assister à l'un de ses jeux, elle doit en informer un représentant vc dès que possible.
- Toute autre infraction jugée nuisible à l'événement où ses participants la CPI peuvent également être sanctionnés

12.2 En plus des pénalités pour les infractions énumérées ci-dessus, Volleyball Canada applique les frais suivants à tous les championnats nationaux vc :

- 100,00 \$ pour l'annulation avant la date limite de confirmation de l'équipe; voir la section 1.14 pour une liste complète des frais de retrait;
- 100,00 \$ en espèces pour la convocation du jury du concours afin d'évaluer une protestation officielle.

12.3 Toute équipe ou tout club sanctionné pour une infraction liée à un championnat national senior perd son statut de membre en règle du VC et de son TPA. Pour le trouver, l'équipe ou le club doit payer la totalité de l'amende à Volleyball Canada. Toute équipe ou club qui perd son statut de membres en règle ne peut pas s'inscrire aux événements autorisés par son TPA ou VC.

## 13.0

### Processus de contestation et d'appel

13.1 Toute protestation ou tout appel à un championnat national senior sera évalué par un jury de compétition composé des membres suivants :

- un membre du CCI ou un délégué autorisé;



- Un représentant du comité organisateur;
- Un arbitre en chef du Comité national des arbitres ou un délégué autorisé.

Un membre du jury du concours ou un délégué autorisé sera présent sur chaque site du concours.

13.2 Le jury de compétition est l'autorité ultime aux Championnats nationaux seniors et ses décisions ont préséance sur toutes les autres et sont définitives. Son mandat est d'évaluer les plaintes et de rendre des décisions sur des questions techniques et organisationnelles. Le jury du concours peut être appelé à se prononcer, entre autres, sur :

- Protestations;
- Admissibilité des joueurs;
- Uniformes;
- Spectateurs;
- Surfaces de jeu;
- Horaires et tirages.

13.3 Types de décisions susceptibles de contestation ou d'appel :

- Une décision de l'arbitre qui a mal appliqué les règles ou règlements peut faire l'objet d'une protestation.
- Une mauvaise décision du buteur concernant l'ordre de rotation des joueurs ou le score peut faire l'objet d'une protestation.
- Une décision de l'arbitre concernant les actions de jeu (par exemple, la manipulation du ballon ou un comportement inapproprié) ne peut être opposée.
- La protestation sera acceptée ou rejetée par le jury du tournoi avant la reprise du jeu.

13.4 Pour déposer une protestation formelle ou faire appel d'une décision, le capitaine doit immédiatement s'adresser au premier arbitre, qui doit ensuite informer le marqueur qu'une réclamation a été faite.

Un montant de 100 \$ en espèces doit être fourni immédiatement pour la convocation du jury du concours aux fins de la dévaluation de la protestation. Si la manifestation réussit, l'argent sera donné à l'équipe; Si, cependant, il est rejeté, l'argent sera utilisé pour le développement des arbitres.

13.5 En cas d'incident au cours d'un match, la protestation doit être déposée au moment où l'incident se produit, avant que le jeu ne reprenne. N'oubliez pas qu'AUCUN match ne sera rejoué, car les protestations doivent être déposées au moment de l'incident. Pour plus d'informations, voir les sections « Méthode de présentation d'une protestation » et « Comité de protestation » du Recueil de règlements 2022 - 2023.

En cas de protestation, les mesures suivantes seront prises :

- Les deux équipes sont informées du dépôt d'une protestation.
- L'entraîneur-chef de l'équipe de présentation doit fournir les frais de protestation en espèces de 100 \$ et devra rédiger un rapport
- Ils sont conservés dans le gymnase jusqu'à ce que la décision finale soit rendue.
- Le président du jury convoque le jury.



- Le jury interroge l'entraîneur de l'équipe qui a déposé la protestation.
- Le jury interroge toutes les parties impliquées, à sa discrétion (entraîneur de l'équipe adverse, officiels, capitaines, athlètes, etc.).
- Le jury délibère et rend sa décision.
- Le président du comité de sélection communique cette décision à toutes les parties concernées.

## 14.0

# Code de Conduite & Discipline

Le [Livre des règlements de 2022 – 2023](#) renferme le code d'éthique des arbitres, les règles de conduite pour tous les participants, la politique antidopage et les procédures disciplinaires. Toute infraction à ces politiques peut entraîner des amendes ou des sanctions, conformément aux [Politique en matière de plaintes et de mesures disciplinaires](#).

## 15.0

# Sport Sans Abus

VC s'engage à offrir à tous les participants un environnement sportif sécuritaire et sans abus. Pour plus d'informations, nos politiques et nos ressources, [veuillez cliquer ici](#).

### Rapports sur le sport sécuritaire

VC applique une politique de tolérance zéro pour tout type de maltraitance. Chaque personne est tenue de signaler les cas de maltraitance ou de soupçons de maltraitance à VC ou à une association provinciale et territoriale afin que ces situations puissent être traitées rapidement.

Pour plus d'informations, s'il vous plaît voir le [Safe Sport Vue d'ensemble processus de plainte](#). Les rapports peuvent être adressés au Ligne d'assistance du sport Canadien - 1-888-837-7678 ou par courriel [info@abuse-free-sport.ca](mailto:info@abuse-free-sport.ca) ou par voie électronique via [sport sans abus](#).

### Éducation

VC exige que toutes les personnes impliquées dans ce sport à travers le pays suivent le nouveau module de formation sur la sécurité dans le sport, disponible sur le [site Web de l'Association canadienne des entraîneurs](#).

À compter du 1er avril 2020, toute personne associée à une organisation financée par Sport Canada devra suivre une formation sur la conduite à adopter pour prévenir et contrer la maltraitance. Cela inclut les entraîneurs, les arbitres, les parents de jeunes athlètes, le personnel et les contractuels du domaine de la haute performance ainsi que tout le personnel administratif et les bénévoles, qu'ils aient ou non un contact direct avec les athlètes.



VC exige que toutes les personnes impliquées dans ce sport à travers le pays suivent un module d'apprentissage en ligne sur le sport sécuritaire approuvé :

1. [Respect et sport pour leaders d'activité](#) –ce cours sensibilise les leaders et entraîneurs œuvrant auprès des jeunes, les officiels et participants à reconnaître, comprendre et réagir aux problèmes d'intimidation, d'abus, de harcèlement et de discrimination.
2. Formation sur la sécurité dans le sport de l'[Association canadienne des entraîneurs](#) - ce module d'apprentissage en ligne donne à tous les participants les outils nécessaires pour reconnaître, contrer et prévenir la maltraitance dans le sport. Le module s'aligne sur les principes du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport.

### Gestion des risques

Tous les entraîneurs, les membres du personnel, les bénévoles, les arbitres, et les membres de l'équipe de soutien intégré (ESI) participant aux activités de l'équipe nationale au Canada et à l'étranger doivent satisfaire aux exigences en matière de gestion des risques. Ces exigences sont aussi en place pour toutes les mêmes personnes impliquées dans les compétitions nationales de VC. Ces exigences s'appliquent à toutes les disciplines.

Volleyball Canada est partenaire avec Sterling Talent Solutions, qui offre un service en ligne de vérification des antécédents criminels à l'échelle canadienne. IL s'agi' d'une vérification plus sécuritaire et peut être partagée avec d'autres organisations. Pour obtenir votre vérification, veuillez cliquer ici : [Vérification des antécédants au Canada - Sterling Backcheck.](#)

Pour aider nos membres à mieux comprendre ce qu'ils ont à faire, nous avons compilé une [liste des questions les plus fréquentes](#).

